

## Pour un assouplissement du décret anti-tabac :

### SITTING « Fumeurs en colère » : dimanche 27 janvier 2008 à 18H devant l'Hôtel de Ville de Paris

Nous, fumeurs, depuis le 2 janvier, nous sommes **bannis** d'une société de la convivialité ! Et pourtant, le tabac en vente libre **rapporte toujours beaucoup d'argent à l'Etat !**

**Nous, fumeurs et non-fumeurs, en colère contre ce décret, nous souhaitons qu'il puisse y avoir des lieux de convivialité non-fumeurs ET fumeurs !**

#### A voir, à lire absolument :

1/ « **L'appel à réagir** » du 19/11/07 de Guy CARO et Robert MOLIMARD (Fondateur de la Société de Tabacologie) « Alcool, tabac. Gare au pavé de l'ours » : extrait : « **On ment** sur les risques que la fumée des autres fait courir aux non-fumeurs... **L'enquête européenne est une véritable escroquerie...** »

2/ **L'interview** en vidéo de Philippe EVEN (pneumologue) par Claude REICHMAN du 7/01/08 : « La vérité sur le tabagisme passif » : extrait : « **Aucun travail ne montre une augmentation sensible des risques de santé à cause du tabagisme passif** »

3/ « **Eradiquer, disent-ils...** » Anne PARLANGE (Le Monde du 14/01/08) : extrait : « Un délectable sadisme social s'applique désormais aux fumeurs, contraints d'offrir, dans le froid glacé, le spectacle de leur intimité mise à nu. »

4/ « **Interdiction de fumer : les patrons sont ils intouchables ?** » Lepost.fr du 16/01/08 : extrait : « Apparemment, aucun des articles tels qu'ils sont rédigés ne peuvent valider l'amende de 135€ exigée si, malgré l'interdiction, une personne fumait dans un café »

Pour des bars fumeurs ? Pour le droit des cafés chichas de continuer à exister ?

<http://barfumeur.ning.com> (forum et liens) ou <http://barfumeur.com> (forum)

## Pour un assouplissement du décret anti-tabac :

### SITTING « Fumeurs en colère » : dimanche 27 janvier 2008 à 18H devant l'Hôtel de Ville de Paris

Nous, fumeurs, depuis le 2 janvier, nous sommes **bannis** d'une société de la convivialité ! Et pourtant, le tabac en vente libre **rapporte toujours beaucoup d'argent à l'Etat !**

**Nous, fumeurs et non-fumeurs, en colère contre ce décret, nous souhaitons qu'il puisse y avoir des lieux de convivialité non-fumeurs ET fumeurs !**

#### A voir, à lire absolument :

1/ « **L'appel à réagir** » du 19/11/07 de Guy CARO et Robert MOLIMARD (Fondateur de la Société de Tabacologie) « Alcool, tabac. Gare au pavé de l'ours » : extrait : « **On ment** sur les risques que la fumée des autres fait courir aux non-fumeurs... **L'enquête européenne est une véritable escroquerie...** »

2/ **L'interview** en vidéo de Philippe EVEN (pneumologue) par Claude REICHMAN du 7/01/08 : « La vérité sur le tabagisme passif » : extrait : « **Aucun travail ne montre une augmentation sensible des risques de santé à cause du tabagisme passif** »

3/ « **Eradiquer, disent-ils...** » Anne PARLANGE (Le Monde du 14/01/08) : extrait : « Un délectable sadisme social s'applique désormais aux fumeurs, contraints d'offrir, dans le froid glacé, le spectacle de leur intimité mise à nu. »

4/ « **Interdiction de fumer : les patrons sont ils intouchables ?** » Lepost.fr du 16/01/08 : extrait : « Apparemment, aucun des articles tels qu'ils sont rédigés ne peuvent valider l'amende de 135€ exigée si, malgré l'interdiction, une personne fumait dans un café »

Pour des bars fumeurs ? Pour le droit des cafés chichas de continuer à exister ?

<http://barfumeur.ning.com> (forum et liens) ou <http://barfumeur.com> (forum)